

AMBRUSSUM – E.N.S : 8 janvier 2008

La Maison à la forge : analyse pour une restitution volumétrique

Présentation générale de la maison

Située dans la station routière d'Ambrussum, la maison forme l'îlot le plus méridional qui ait été fouillé, puisque l'îlot 14 n'a pour l'instant fait l'objet que d'un décapage de surface, et est implantée le long de la voie Domitienne (Fig. 1).

Formant un îlot à elle seule, la maison présente un plan compact de forme légèrement trapézoïdal qui couvre une superficie totale d'environ 421m² pour son premier état architectural, d'environ 483m² pour les suivants. Quatre périodes ont été successivement reconnues, échelonnées entre la fin du premier quart du Ier s. ap. J.-C. et le milieu du II^e siècle. Les trois derniers présentent un rythme d'évolution différentiel entre les parties nord et sud de la maison, aboutissant à une complexité de plus en plus importante dans l'organisation interne du bâti, reflet d'une diversification des fonctions.

Le premier état reconnu (Fig. 2), occupé durant le deuxième quart du Ier s. ap. J.-C., montre une morphologie qui peut, en première lecture du plan, paraître traditionnelle pour le territoire de la cité de Nîmes (l'actuel département du Gard ainsi que l'arrondissement de Montpellier), et au-delà sur l'ensemble de la Narbonnaise, durant le Haut Empire : autour d'un espace central équipé d'un *compluvium* soutenu par quatre colonnes (dont la morphologie en plan est donc celle d'un *atrium* tétrastyle), la maison s'organise en trois ailes qui l'encadrent. L'aile nord-ouest est composée d'une grande pièce en exèdre (P. 6), flanquée de deux pièces plus étroites (P. 5 et 7) munies chacune d'une porte en position plus ou moins axiale. Une grande pièce (P. 8) forme retour sur l'angle ouest de l'espace central. A cet ensemble "canonique" pour la région, vient s'ajouter une autre grande pièce (P. 12-13), qui, aux côtés de la pièce 8, forme l'aile occidentale. Elle s'ouvre sur la partie centrale de la maison au moyen d'une porte large de 2,35m. Les pièces 8 et 12-13 ne présentent pour cet état aucune ouverture directe sur la voie Domitienne : l'accès principal de la demeure se trouve au sud-est, où la porte d'entrée, peut-être marquée par un encadrement de pierre de taille, est protégée par un passage couvert agrémenté (ou non) d'une colonnade et qui longe la façade sud-est de l'îlot. L'aile orientale a été entièrement démolie et reconstruite lors des travaux de mise en œuvre du deuxième état architectural de la maison, mais son emprise générale peut être restituée (ses niveaux de fondations ont été retrouvés au moyen de sondages réalisés tant à l'intérieur du bâti qu'à l'extérieur, sur la terrasse qui forme la zone 10).

Outre la reconstruction complète de l'aile orientale, vers le milieu du Ier s., la maison va être agrandie vers le sud afin de réaliser une cour dans laquelle vont venir prendre place des activités artisanales liées à la métallurgie. D'importantes restructurations intérieures vont modifier la forme et la fonction de la pièce centrale de la maison : en particulier, l'espace compris entre les quatre colonnes d'origine se retrouve enclavé et devient alors une sorte de courette intérieure dont le niveau de circulation est maintenu en contrebas de celui du reste de la maison (Fig. 3). C'est ce deuxième état architectural qui a été privilégié lors des opérations de restauration et consolidation menées en vue de sa présentation au public.

Le toit à *compluvium*

La présentation qui fut faite à l'ENS durant la journée du 8 janvier 2008 a surtout porté sur les études géométriques et techniques nécessaires à la restitution volumétrique du premier état d'architecture de la maison, en particulier pour ce qui concerne la mise en forme du toit à *compluvium* (Fig. 4).

Ce type de toit se compose de quatre pans de toiture dont les lignes d'égout (point bas de la toiture) entourent une trémie (le *compluvium*) située en position centrale. Equipant traditionnellement la pièce appelée *atrium*, il peut être, comme c'est le cas ici, soutenu par quatre colonnes (on parle alors d'*atrium* tétrastyle). Dans le cas présenté ici, le *compluvium* a la particularité d'être décentré, ce qui va affecter la forme générale du toit, rendant sa réalisation plus complexe. Aussi faudra-t-il également chercher à comprendre pourquoi le choix s'est porté à l'époque sur ce type de tracé décentré.

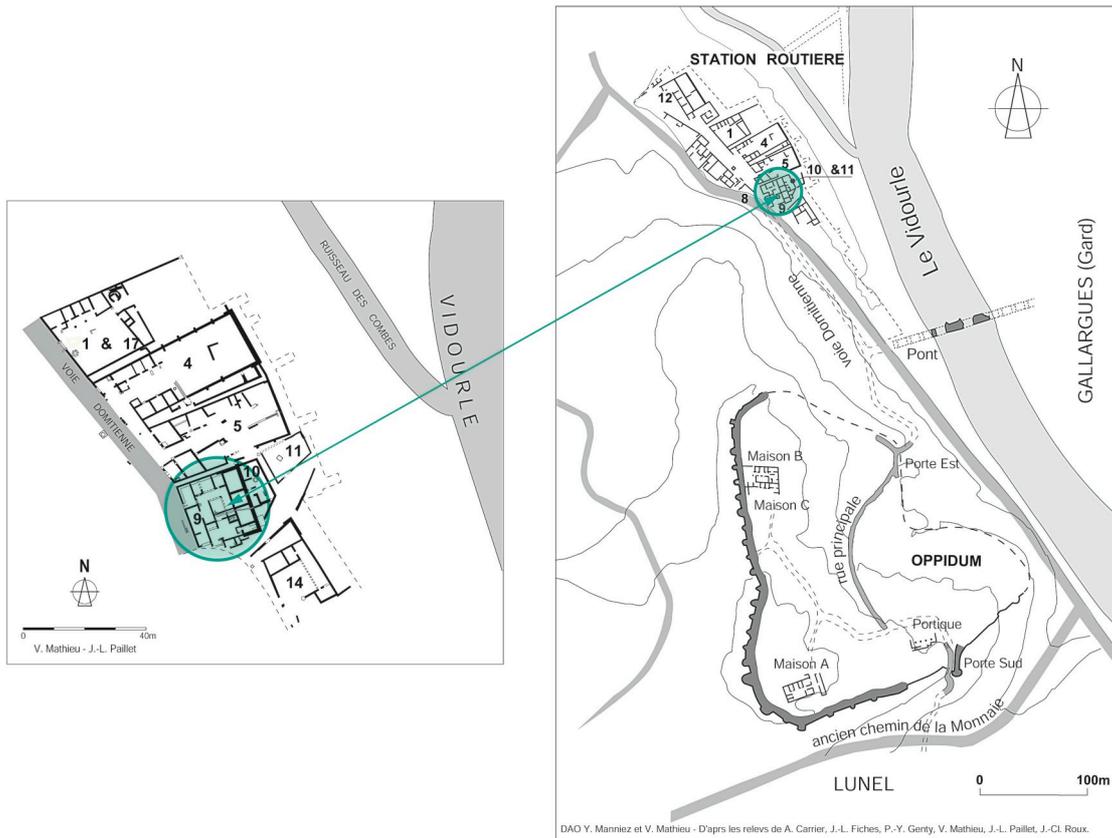
En effet, dans le cas le plus simple, lorsque le *compluvium* est réellement en position centrale, la charpente se compose de quatre poutres inclinées à 45° (les arêtiers) sur lesquelles viennent reposer les chevrons qui reçoivent eux-mêmes les tuiles (*tegulae et imbrices*). Les quatre pans de toiture ont alors la même largeur, mais aussi la même pente (Fig. 5, à gauche). Dans notre cas, ce tracé théorique se trouve correspondre aux axes des murs de refend séparant les pièces 12/8 et 6/7, ce qui donne à penser que la position initialement prévue pour CL 228 devait bien être au croisement de ces deux axes, et que c'est durant le chantier de construction que la décision a été prise de déplacer la position de cette colonne. Le *compluvium* étant alors décentré, les arêtiers, toujours orientés à une valeur aussi proche que possible de 45° (afin que les pans de toiture puissent se raccorder entre eux) ne rejoignent plus les angles de l'espace central et les pans de toitures affectent de ce fait une forme plus complexe (Fig. 4). Les murs n'étant par ailleurs par rigoureusement parallèles entre eux, des déformations ont affecté les pans de toiture qui ne présentent plus une pente uniforme : les pans présentent ainsi une légère vrille (Fig. 5, à droite). La restitution volumétrique générale a alors été possible (Fig. 6).

Deux hypothèses ont pu être avancées pour tenter d'expliquer le pourquoi du décentrement du *compluvium* : d'une part rattraper une différence de niveau existant entre le sol d'occupation de la pièce 12-13 et celui situé sous le *compluvium* (Fig. 7) au moyen d'une pente tout en conservant une zone de circulation plane devant la pièce. Une analyse plus « ethnographique » du plan (analyse de la fonction des pièces – Fig. 8) nous amène d'autre part à penser que deux familles ont pu occuper la maison (les pièces 8 et 12-13 sont toutes deux des salles communes), l'une pouvant être en situation de dépendance vis à vis de l'autre : l'espace devant la pièce 12-13 pouvant alors être utilisé par les dépendants pour les activités liées à leur service. L'élargissement de l'espace au sud, en arrière de la porte d'entrée de la maison se comprend plus facilement.

Nous avons voulu souligner, au moyen de ce bref résumé, que l'analyse du bâti en vue d'une restitution volumétrique peut amener des informations complémentaires que l'on n'attendait pas forcément au départ : indications sur le mode de fonctionnement du chantier antique de construction, organisation sociale possible à l'intérieur des lieux étudiés.

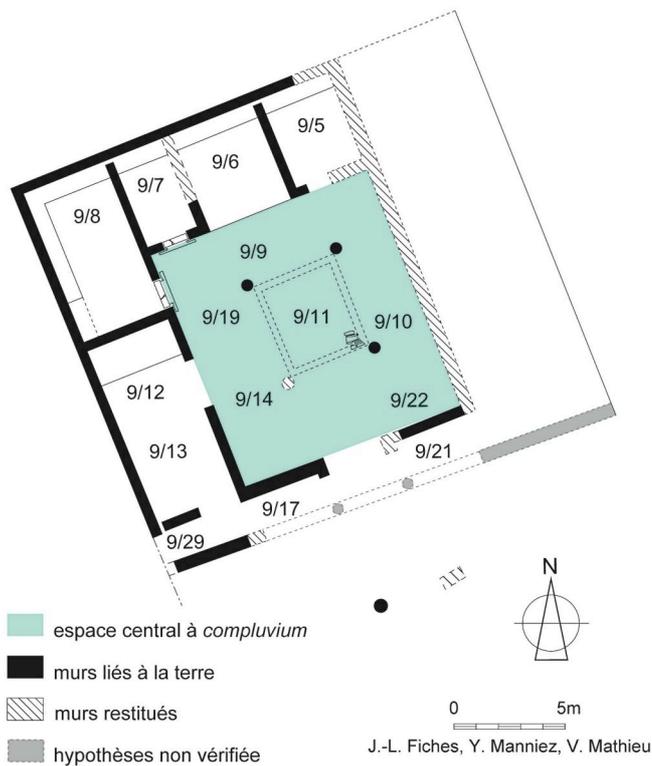
Un autre point avait été abordé le 8 janvier : celui de la « déontologie » de la restitution, au moyen de la mise en 3D du deuxième état d'architecture de la maison (Fig. 9). Plutôt qu'un volume reprenant trop fidèlement celui du premier état, nous avons expliqué vouloir en privilégier un autre, plus en accord avec les modifications intérieures apportées à la maison. Ceci afin d'éviter de véhiculer à tort et de manière abusive un « modèle architectural » qui n'était plus forcément pérenne à ce moment et en ce lieu.

Figures



Plan général et localisation de la maison

AMBRUSSUM Zone 9 - Premier état architectural



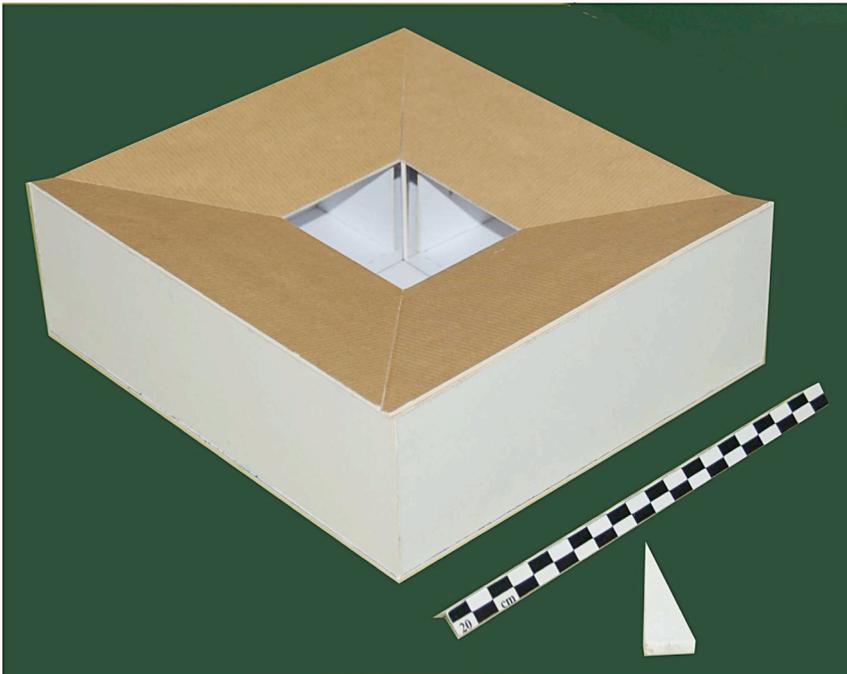
AMBRUSSUM

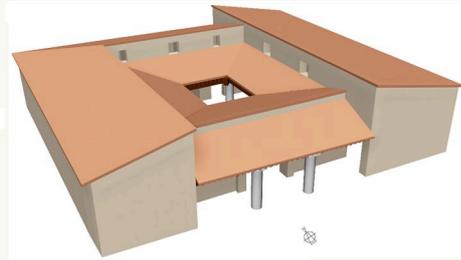
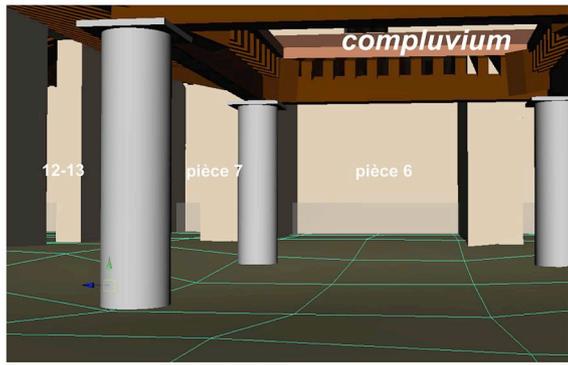
Zone 9 après restauration du deuxième état architectural
pour présentation au public



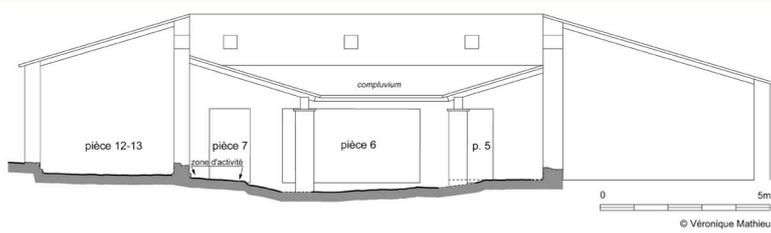
AMBRUSSUM

Zone 9 - Maquette du toit à *compluvium*





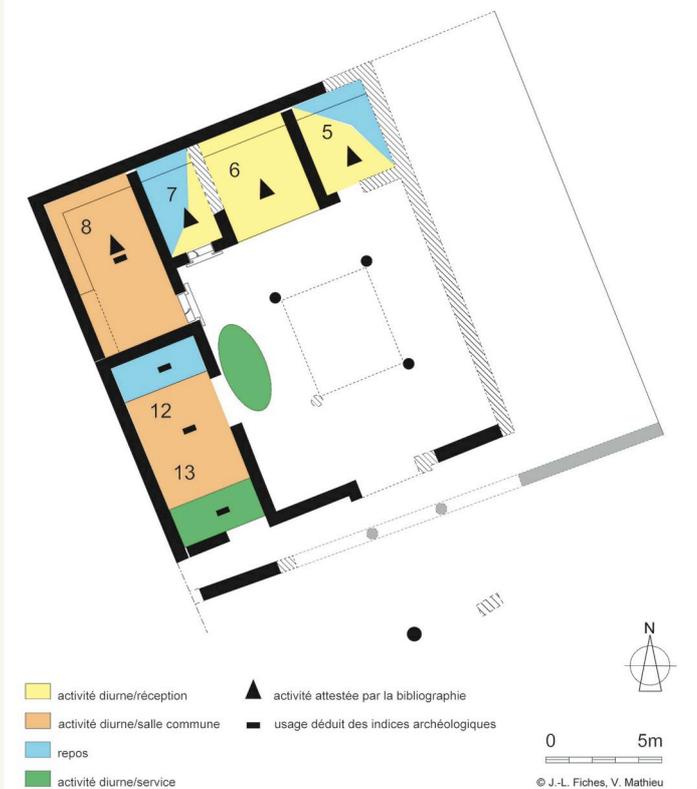
Coupe ouest-est sur l'espace central



AMBRUSSUM
 Zone 9 - Restitution 3D informatique
 Vue intérieure de l'espace central
 © Fabienne Mathon

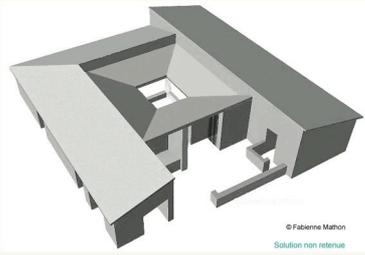
AMBRUSSUM

Zone 9 - Usage des pièces

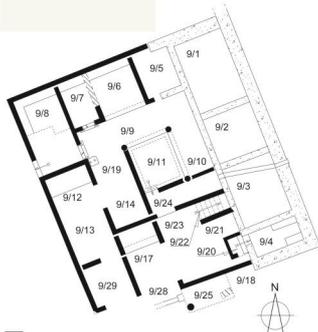


AMBRUSSUM

Zone 9
Restitution du devisime état architectural

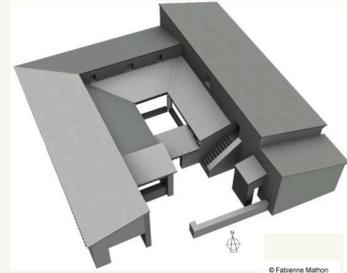


© Fabienne Mathon
Solution non retenue



- murs liés à la terre
- ▨ murs restitués
- - - murs liés au mortier

0 5m
J.-L. Fiches, Y. Manniez, V. Mathieu



© Fabienne Mathon
Solution retenue